

Visé par une plainte, le père Beils ne célébrera pas le 15 août

VENDEVILLE. Visé par plusieurs plaintes pour agressions sexuelles fin juin, l'abbé Régis Beils a aussitôt été suspendu de ses fonctions. Il ne célébrera donc pas la messe de l'Assomption, jeudi prochain, qui rassemble chaque année plusieurs centaines de fidèles sur le parking de l'église Saint-Eubert de Vendeville.

« Indisponible » jusqu'à nouvel ordre, l'abbé Beils prépare actuellement son départ du presbytère de Vendeville, où il était arrivé en 2014 pour prendre la direction du pèlerinage à Sainte Rita. Fin août, il rejoindra « un autre logement », explique le père Cazin, vicaire général du diocèse de Lille. « Il reste suspendu tant que la justice ne se sera pas prononcée, ce qui risque de prendre encore du temps. »

UNE ENQUÊTE A ÉTÉ OUVERTE

Fin juin, Grégory, 44 ans, avait publié sur Facebook un texte accusant l'abbé de l'avoir agressé sexuellement il y a vingt-sept ans, lorsqu'il était élève au lycée Saint-Paul de Lille. Depuis, une enquête a été ouverte, confiée à la PJ de Lille et une deuxième plainte aurait été déposée, par un autre élève de Saint-Paul. L'abbé Beils, suspendu de toute



L'an dernier, malgré une météo très humide, des centaines de fidèles étaient présents au rendez-vous.

responsabilité pastorale, ne célébrera donc pas la messe de l'Assomption, l'un des grands rendez-vous annuels de l'église de Vendeville. Plusieurs centaines de personnes s'y pressent chaque 15 août. C'est le père Jacques Akonom, du doyenné du Mélan-tois, qui s'est proposé pour le remplacer. Il sera accompagné

du père Hien, prêtre africain actuellement en résidence pour l'été à l'église Saint-Eubert. ■

CARINE BAUSIÈRE

Mercredi 14 août, messe anticipée à 18 h.
Jeudi 15 août, messe à 9 h 30 et à 11 h (en plein air, si le temps le permet).
La Société CGED voisine met la première partie de son parking à la disposition du sanctuaire pour ces trois offices.

Bientôt un trottoir entre Chéreng et Gruson

CHÉRENG-GRUSON. La MEL va sécuriser les quelques centaines de mètres entre les deux communes. « Les travaux devraient démarrer à partir d'octobre », se félicite Pascal Zoute, le maire de Chéreng. La portion entre Chéreng et Gruson, qui longe la ferme équestre, va être équipée d'un trottoir. Actuellement les piétons doivent parcourir quelques centaines de mètres en partageant la chaussée avec les voitures. « Or ils sont nombreux à se promener à cet endroit-là », confie le maire.

Mais pour lui, le plus important, c'est de sécuriser le trajet des petits Grusonnois « qui viennent prendre le bus scolaire à Chéreng ». Pas facile, surtout en hiver, de rejoindre sereinement la « petite Suisse du Nord » quand on est jeune, avec un carabine sur le dos, le long de la route. Le chantier prévoit donc la création d'une voie piétonne après le pont, déjà élargi. Pour partie, elle prendra place sur un petit chemin de terre qui sera requalifié. ■



À LOUER

Des appartements T2 et T3 neufs adaptés aux
PERSONNES ÂGÉES AUTONOMES, à loyers modérés, à Hellemmes - Lille



Loyers* à partir de 378 €

+ 139€ de charges

*Loyer payable à terme échu, régularisations des charges annuelles, loyers à partir de, soumis aux plafonds de ressources HLM

PLUS D'INFOS : 03 27 99 64 64

FLOREVIE

NOREVIE
L'INTELLIGENCE DES LIEUX